



République française
Liberté-Egalité-fraternité.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE HULLUCH

L'an deux mille vingt et un, le 5 octobre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville d'Hulluch s'est réuni en salle du conseil de la Mairie.

Date de convocation : 28 septembre 2021

Date du Conseil municipal : 5 octobre 2021

**Etaient présents : Tous les membres sauf Stéphane Février ayant donné pouvoir à Eric Kozak.
Kevin Bécu a été élu secrétaire.**

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement – Automotive Cells Company SE

Question : DEL_2021-21

Vu, le Code de l'Environnement,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, l'Arrêté Préfectoral du 11 août 2021 portant l'ouverture d'une enquête publique,

Considérant, la demande d'autorisation d'exploiter une unité de fabrication de batteries pour voitures électriques (gygafactory) sur le territoire des communes de Douvrin et de Billy-Berclau, présentée par la société Automotive Cells Company SE.

L'enquête publique réglementaire se déroule du 6 septembre 2021 au 8 octobre 2021 et des permanences ont lieu dans les mairies de Douvrin et de Billy-Berclau.

Concernant le projet, celui-ci a plusieurs ambitions :

- répondre aux enjeux de la transition énergétique en réduisant l'empreinte environnementale des véhicules,
- de produire des batteries pour véhicules électriques qui seront au meilleur niveau technologique en termes de performances énergétiques, de temps de charge, d'autonomie, de bilan carbone,
- d'assurer l'indépendance industrielle de l'Europe tant pour la conception, que la fabrication des batteries
- se positionner en tant qu'acteur compétitif majeur pour approvisionner les constructeurs de véhicules électriques.

Le contenu du dossier n'appelle pas d'observations particulières de la part de la commune. Le résumé d'enquête précise que le projet ne présentera pas de risques pour les populations environnantes, dans la mesure où les conditions de l'étude sont respectées.

REÇU EN PREFECTURE

le 06/10/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216204644-20211005-DEL_2021_21

Aussi, il vous est proposé :

- D'émettre un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter une unité de fabrication de batteries pour voitures électriques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ces propositions.
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.



Le Maire,

André KUHCINSKI.

REÇU EN PREFECTURE

le 06/10/2021

Application agréée E-legalite.com